



VOTRE MARIAGE CIVIL A UVEA





Territoire de Wallis et Futuna



COMMENT FAIRE DE VOTRE MARIAGE CIVIL UN MOMENT INOUBLIABLE ?

Il est essentiel de bien préparer votre dossier administratif pour faciliter la bonne organisation de votre mariage.

LA PREPARATION DE VOTRE DOSSIER :

- Informations des futurs époux sur le droit de la famille
- Feuille de renseignements recto/verso à nous retourner
- Formalités administratives
- > N'hésitez pas à vous renseigner auprès des agents en charge de la constitution de votre dossier.
- ➤ Chaque mariage est unique. Selon votre situation personnelle, vous aurez des documents différents à fournir.
- > Dès lors que votre dossier est complet, présentez-vous au bureau de l'état-civil.

ORMALITES ADMINISTRATIVES

Il est préférable de constituer votre dossier complet dans les meilleurs délais. Une fois finalisé, rapportez-le au bureau de l'état-civil, un traitement optimal lui sera consacré.

Nous pourrons alors fixer la date de votre mariage selon vos souhaits.

CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Une copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des futurs époux, à jour de toutes mentions (mariages, divorce, PACS, etc.) datant de moins de 3 mois pour les français et de moins de 6 mois pour les étrangers

Vous pouvez le commander via le site internet de la mairie de votre lieu de naissance, à défaut de pouvoir le retirer en main propre.

Vous êtes français né à l'étranger, c'est le service central de l'état-civil du ministère des Affaires étrangères à Nantes qui vous le délivrera. Faites-en la demande 1 mois avant le dépôt de votre dossier.

Site internet: https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali

2. Un justificatif de domicile pour chacun des futurs époux : une facture d'eau ou une facture d'électricité

Ce document doit dater du mois précédent et mentionner le nom et l'adresse physique. Un seul et même justificatif au nom des deux époux et mentionnant leur adresse est suffisant. Les attestations d'hébergement et les factures de téléphone portable ne sont pas des documents officiels recevables.

3. Une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de chacun des futurs époux et de chacun des témoins

4. Pièces à fournir :

- le livret de famille : si vous avez des enfants en commun
- un acte de décès du conjoint si vous êtes veuf(ve)
- si l'un de vous est de nationalité étrangère :
 - un **certificat de coutume.** Il consiste en une attestation, généralement délivrée par les autorités consulaires d'un pays, qui reproduit la législation étrangère applicable ou expose les conditions de sa mise en œuvre (page matrimonial, capacité juridique, dispenses et empêchements à mariage). Il indique également la liste des pièces qui permettent à l'étranger de justifier de sa capacité matrimoniale.
 - un justificatif de célibat ou certificat de capacité matrimoniale
 - la traduction effectuée par un traducteur agréé, de tous les documents qui ne sont pas rédigés en langue française
 - la copie lisible de la pièce d'identité de l'interprète, dans le cas où le conjoint étranger ne parle ni ne comprend suffisamment la langue française.

La date et l'heure de votre mariage ne pourront être définitivement fixées à votre convenance qu'une fois votre dossier complet déposé et selon les disponibilités. La publication des bans est effectuée au minimum 10 jours avant la date de la cérémonie.

RENSEIGNEMENTS DES FUTURS EPOUX ET TEMOINS

RENSEIGNEMENTS DES FUTURS EPOUX ET TEMOINS

•	FUTUR(E	EPOUX(SE)				
OM :						
RENOMS:						
ate de naissance ://	Lieu de na	issance:				
		:				
célibataire divorcé(e) veuf(ve) Depuis		/ de : .				
dresse domicile :						
° téléphone :						
om du père :	P1	rénoms du père :				
ofession:		dresse:				
om de jeune fille de la mère :	P1	rénoms de la mère :				
rofession :	A	dresse :				
	EUTUD/E	EPOUX(SE)				
OM :	•					
RENOMS:						
ate de naissance ://						
rofession:						
célibataire divorcé(e) veu						
dresse domicile :	•					
° téléphone :						
om du père :		•				
rofession:						
om de jeune fille de la mère : rofession :						
OICSSIOII .		uresse				
	AUTRES REI	NSEIGNEMEN	TS			
	110 11120 1121	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
• Faites-vous établir un contrat de mariage ?		□ OUI		\square NON		
• Avez-vous des enfants ensemble ?		□ OUI		□NON		
- Si oui :	Prénom	Date de nais	sance			
		/				
		/				
•••••		//				
		//				
		//				
Avez-vous un livret de fam	ille commun ?	□ OUI		□NON		
Nombre de témoins :	□ 2	□ 3	□ 4	21(01)		
SIC	SNATURES DES F	UTUR(E)S EPC	OUX(SES)		
			EPOUX(SE)			
EPOUX(SE)			LIO	OA(BL)		

LES TEMOINS

PREMIER TEMOIN					
NOM:					
Prénoms:					
Né(e) le :					
Profession:					
Adresse domicile:					
Passeport / Carte d'identité N°					
DEUXIEME TEMOIN					
NOM:					
Prénoms :					
Né(e) le :					
Profession:					
Adresse domicile:					
Passeport / Carte d'identité N°					
TROISIEME TEMOIN					
NOM:					
Prénoms :					
Né(e) le :					
Profession:					
Adresse domicile:					
Passeport / Carte d'identité N°					
QUATRIEME TEMOIN					
NOM: Nom d'usage:					
Prénoms :					
Né(e) le :					
Profession:					
Adresse domicile:					
Passeport / Carte d'identité N°					

Si un empêchement survenait, veuillez en informer le bureau de l'Etat-Civil dans les plus brefs délais afin de procéder au remplacement.